

# Compte-rendu du conseil commun des laboratoires LIFO et LI au sujet du projet de la fédération des deux laboratoires

4 décembre 2014, INSA Val de Loire, Blois

**Présents du LIFO :** Patrice Clément (PC, à Bourges), Jérôme Durand-Lose (JDL), Matthieu Exbrayat (ME), Sébastien Limet (SL, à Orléans), Frédérique Louergue (FL), Nicolas Ollinger (NO), Vivian Pelletier (VP), Christian Toinard (CT), Christelle Vrain (CV, à Orléans)

**Présents du LI :** Jean-Charles Billaut (JCB), Béatrice Bouchou-Markhoff (BBM), Hubert Cardot (HC), Denis Maurel (DM), Julien Olivier (JO), Jean-Yves Ramel (JYR), Faiza Sadi (FS), Arnaud Soulet (AS), Vincent T'kindt (VT)

**Animation de la réunion et rédaction du compte rendu :** Mirian Halfeld Ferrari (MHF, LIFO), Agata Savary (AS, LI)

**Annexes :**

1. Transparents de support à de la réunion
2. Transparents de l'analyse des résultats de l'enquête anonyme sur la fédération

## 1 Historique du projet de fédération

Voir l'annexe 1, pages 2–4.

## 2 Résultats de l'enquête

Voir l'annexe 2 pour la présentation détaillée de ces résultats. Les fichiers sources (.xls) étant à l'origine des analyses présentées sont disponibles sur demande auprès d'AS.

### Discussion

SL questionne l'interprétation des résultats concernant une association avec MIRES. AS propose de vérifier ses calculs.<sup>1</sup>

---

1. La rédaction sur ce point a été modérée suite à la vérification. L'annexe 2 contient la version revue.

CT questionne le pourquoi d'une fédération car les objectifs affichés peuvent être atteints SANS fédération. MHF argumente que la fédération a l'objectif d'inciter des collaborations et que cette question est, justement, celle à laquelle nous devons essayer de répondre dans notre projet. D'autres interventions dans le même sens de la dernière.

CV demande si le résultat concernant le Master vient de l'enquête ou d'autres conversations avec collègues. AS explique que les résultats affichés résultent de l'enquête, mais que le fait de dédier un transparent spécifiquement aux masters prend aussi en compte des échanges avec des collègues motivés par la construction d'un master commun.

### 3 Axes transversaux

Voir annexe 1, pp. 7-9.

La définition des axes transversaux des deux laboratoires ressort comme 4e action majeure à mener dans le cadre de la fédération. En sachant que notre projet scientifique doit répondre à la question de la **plus value** que la fédération puisse apporter, il se pose la question de la **méthodologie de la construction de ces axes**. Deux possibilités majeures (le binôme MHF&AS serait plutôt favorable à la deuxième solution) :

1. Axes larges, englobant tous les membres des deux laboratoires et servant à l'affichage de l'ensemble de l'activité scientifique
  - Avantages :
    - De tels axes augmentent potentiellement le sentiment d'appartenance de tous les membres (AS, suite aux échanges avec le président de la fédération NormaSTIC).
    - Le travail de construction de tels axes serait très intéressant (AS).
    - On peut s'appuyer sur des axes transversaux qui existent déjà aux labos (masses de données, etc.). Ces axes fonctionnent, même si les résultats ne sont pas aussi convaincants que dans de gros labos à gros budget (JCB). Ces axes ont déjà eu des conséquences positives au LI, e.g. le recrutement des MCF, une thèse inter-axes (JYR).
    - L'existence des axes n'empêche pas leur division en sous-axes plus détaillés (JDL).
  - Inconvénients
    - Démarche top-down avec relativement peu de participation de la majorité de membres.
    - Mise en oeuvre difficile, travail énorme - chez NormaSTIC il a pris 2 ans ! (AS)
    - Le risque de création d'une "coquille vide" avec objectifs abstraits a été identifié dans l'enquête comme 3e risque majeur (AS).
    - Pour la demande d'affiliation au CNRS de tels axes ne seront pas suffisants (VT, MHF, AS).

- Pour motiver les gens à travailler ensemble d’autres moyens sont nécessaires (VT).
  - Danger d’une description trop large et floue dans le projet scientifique, sans identification des lignes concrètes de travail, sans que les membres se sentent vraiment concernés. Cela pourrait affaiblir le dossier (MHF).
2. Axes plus détaillés faisant apparaître les synergies et les collaborations réellement existantes entre les deux labos
- Avantages :
    - Démarche bottom-up, incitant tous à participer (MHF, AS).
    - Relativement simple à mettre en oeuvre (MHF).
    - Des actions concrètes existeront derrière chaque axe (MHF).
    - Plus de crédibilité auprès des tutelles, du CNRS, etc. (MHF, AS).
    - Cette proposition présuppose une flexibilité constante : possibilité de mise en place de nouveaux axes (pas les imposer), inciter les membres à participer ou proposer des nouveaux (AS, MHF).
  - Inconvénients
    - Des axes trop détaillés nous feront perdre en visibilité vis-à-vis de l’extérieur (VT).
    - Des axes trop ’’petits’ vont aider ceux qui sont déjà dans la dynamique de collaboration et exclure ceux qui ne le sont pas (JDL).
    - Des axes trop pointus seraient en lien avec la crainte de forcer les gens à travailler dans les axes prédéfinis (SL).

CV souligne qu’il faut d’abord définir à quoi doivent servir des axes :

- à l’affichage de l’activité existante (alors il faut englober tout le monde)
- à définir des objectifs de recherche (une autre méthodologie est nécessaire)

Solution intermédiaire – considérer les axes larges et les axes pointus comme complémentaires (SL) :

- Axes larges englobant tout le monde, servent à communiquer à l’extérieur sur nos compétences, mais doivent être construits très progressivement.
- Actions plus concrètes (plusieurs par axes) sont inscrites dans les axes larges et témoignent de la collaboration existante entre les deux labos.

Cette proposition semble se dégager comme **concluante**.<sup>2</sup>

MHF propose qu’un **appel à initiatives** (réunions, stages co-encadrés, journées thématiques, etc.) en vue de la construction d’actions, soit publié en interne courant **janvier**. Ensuite les propositions d’**actions** elles-mêmes seraient à soumettre aux printemps et à présenter aux JIRC à Bourges.

CT souligne une nouvelle collaboration entre Blois et Bourges sur les risques liés à l’assistance à la personne.

---

2. Voir aussi la conclusion formulée suite à la réunion par JYR : *Faire une nouvelle fédération qui permettrait d’avoir la reconnaissance recherchée, nécessite la mise en place d’un projet scientifique cohérent (pre-requis demandé à plusieurs reprises avant tout autres choses), ce qui implique une charge de travail conséquente et de nombreuses discussions.*

## 4 Première ébauche des statuts

Voir l'annexe 1, pages 10–19. **Modifications proposées :**

- Membres de la fédération – chaque labo défini de son côté les membres "pleins" (ce qui ont droit de vote) et ceux-ci deviennent automatiquement des membres de la fédération.
- Gestion du budget – mentionner qu'elle est à effectuer par la direction de la fédération sans préciser les modalités (e.g. 1 ligne budgétaire ou plusieurs).
- Comité directeur – à supprimer ; la direction prend des décisions opérationnelles sur le budget, mais elle répond devant le conseil de la fédération.
- Comité scientifique :
  - Parmi ses missions : validation des demandes de changement/modification des axes,
  - Un représentant par tutelle (sans avoir besoin de nommer ces tutelles),
  - Supprimer les directeurs adjoints des laboratoires,
  - Revoir et rediscuter la question du délégué régional (VT),
  - Membres extérieurs : trouver une précision pour indiquer la "non localité".

**Autres remarques :**

- 5 représentants par collège - ce n'est pas divisible par 2 (JDL).
- Il sera difficile d'assurer tous les équilibres annoncés dans le slide 19 (FL).

## 5 Calendrier des actions futures

Elles sont en lien avec les résultats de l'enquête. Voir l'annexe 1, page 21–24. **Discussion :**

- L'élection de la direction en 2015 est-elle nécessaire ? Ne peut-on pas garder le binôme chef de projet à la tête de la fédération jusqu'au prochain contrat ? (DM)
- Pour signer la future convention (qui engage légalement) il faut une légitimité qui passerait par les élections (JCB, AS, MHF).
- Le binôme ne sait pas encore s'il candidatera et sa situation professionnelle en 2015 n'est pas encore claire (MHF, AS).
- La pratique habituelle lorsqu'une fédération démarre en cours de contrat est d'établir une convention pour une durée plus courte, renouvelée pour la durée du prochain contrat (MHF).
- Une fédération n'a pas forcément besoin de faire ces conventions pour des périodes coïncidant avec les contrats quinquennales (FL).
- Il faut impliquer les membres des labos dans les A/R sur les statuts, puis soumettre les statuts finaux aux AG des deux labos (CV).

## 6 Modes de fonctionnement

Voir l'annexe 1, page 20. **Discussion :**

- Modalités de financement de la fédération par les deux labos
  - Proposition : dédier une somme fixe par labo (2000 EUR demandés dans le budget prévisionnel) – cela facilite la planification à l'avance (MHF, AS).
  - Il existe une différence de points de vue entre les deux laboratoires –
    - OK pour le LI, qui voit l'argent qui entre dans la fédération comme un argent qui revient ensuite au LI (JCB, HC, AS),
    - Le LIFO n'est pas enthousiaste à l'idée de financer la fédération (JDL).
  - La question sera inscrite à l'ODJ des prochains conseils LI et LIFO (JCB, JDL).
- Dédier des bourses de thèses aux co-encadrements Orléans-Tours
  - Proposition : une bourse par an Orléans-Tours (MHF, AS).
  - Le LIFO n'est pas favorable. Les bourses sont une ressource rare et chère. Il est impensable d'en dédier à la fédération. C'est un élément important pour faire une politique de laboratoire, on ne peut s'en démettre comme cela. C'est la fédération qui ferait la politique à ce moment-là. Qui plus est, si on est dans des axes très ciblés n'incluant pas tout le monde, la fédération imposerait des thématiques, ce que clairement personne ne souhaite. Par contre, il est certain que le LIFO soutiendra les demandes de bourses sur d'autres quotas, e.g. les bourses dites Orléans-Tours. (JDL)
  - Cependant, l'obtention de bourses dites Orléans-Tours n'est pas gratuite. L'année suivante (et ensuite), elles sont prises en compte pour la répartition ; quand il y a 5 bourses pour 3 labos, il devient difficile d'argumenter pour en avoir 2 quand tout le monde rappelle qu'il y a eu cette bourse (SL).
  - Des bourses dédiées par les labos eux-mêmes seraient une vraie incitation à la collaboration - voir la bourse inter-équipes au LI qui a provoqué une soumission de 5 projets de collaboration (AS).
  - La question sera inscrite à l'ODJ des prochains conseils LI et LIFO (JCB, JDL).
- Site web de la fédération
  - Proposition : les labos dédient des ingénieurs (MHF, AS).
  - Une junior entreprise d'étudiants d'INSA Bourges pourrait faire un site pour un montant inférieur à 4000 EUR ; cahier des charges nécessaire assez rapidement (PC).
  - Le développement des sites web à Tours est difficile (bureaucratie) (JCB).
- Groupe de travail sur un Master commun (international ?)
  - Plusieurs personnes sont motivées ; il serait bien de former un groupe de travail<sup>3</sup>

---

3. Patrick Marcel, Nicolas Labroche, Sébastien Limet, Jean-Michel Couvreur et Vincent T'Kindt ont manifesté leur intérêt après la réunion.

- Journées de doctorants
  - On souhaite continuer, car cela fonctionne bien et correspond aux valeurs majeures à soutenir par la fédération (AS).
  - Les représentants des doctorants s’occupent de cette organisation (pour le LIFO en 2105 : Julien Mialon, en 2014 : Vivien Pelletier ; pour le LI : Frédéric Rayar).
  - Les organisateurs ont du mal à solliciter l’ensemble de doctorants. Les encadrants devraient motiver leurs doctorants pour participer à ces journées (FS).
- JIRC 2015 à Bourges (printemps 2015, organisée par PC)
  - Une réunion téléphonique aura prochainement lieu entre PC, MHF et AS.
  - Un doodle et le choix de date sont à faire avant Noël.
  - Ces JIRC seraient consacrées en priorité à la construction de la fédération (notamment la présentation des actions soumises suite à un appel à projet en janvier).

## 7 Objectifs plus lointains

- Association avec MIRES
  - Les avis de l’enquête sont mitigés sur ce point (cf. annexe 2, p. 26). Le LIFO craint qu’une telle fédération serait trop abstraite. Le LI craint que ne pas la faire nous ferait ”rester sur la touche”.
  - Le projet de la fédération LIFO/LI et celui de l’association avec MIRES sont complémentaires (SL).
  - Les tutelles sont favorables à une meilleure intégration dans la COMUE, ce qui peut passer par l’intégration avec MIRES (DM).
  - Il faut répondre à l’incitation de MIRES, cela faciliterait notamment la voie vers le CNRS (JYR).
  - La réponse a été faite sous plusieurs formes : par mail de la part du LIFO (JDL), par étude du projet scientifique de MIRES avant de préparer nos statut (AS), par contact téléphonique avec la présidente de MIRES, Christine Fernandez-Maloigne (AS).
  - Conclusion : commencer par faire une fédération à deux tout en ”observant” l’évolution de MIRES en vue d’une éventuelle intégration plus lointaine.
  - Un groupe de travail ”lien avec MIRES et la COMUE” serait le bienvenu.<sup>4</sup>
- Labélisation CNRS
  - Selon l’enquête c’est une action jugée la plus importante par tout le monde, mais il faut un vrai projet scientifique pour que ça marche (AS).

---

4. SL, JYR et DM ont exprimé leur intérêt après la réunion.

- Ce dossier doit être très solide (VT).
- Proposition : avancer sur le projet de la fédération, puis commencer la réflexion sur le CNRS e.g. dans un an.
- Un groupe de travail "labélisation CNRS" serait le bienvenu.

## **8 Politique de recherche en informatique à l'INSA CVL**

On évoque le rôle particulier de l'INSA en tant qu'établissement contenant des membres des deux laboratoires. Ils ont un fort désir de défendre l'informatique à l'INSA et ont besoin d'un soutien de la part de la fédération, notamment en ce qui concerne la définition des profils des postes. Une discussion s'engage entre CT, JDL et JCB sur l'historique de demandes de poste à l'INSA. BBM souligne que le contexte de l'INSA met l'informatique en concurrence avec d'autres domaines bien plus établis et politiquement "solides" et qu'un besoin d'un tel soutien est justifié. Par manque de temps cette discussion n'a pas pu aboutir. On propose d'inscrire cette question à l'ordre du jour du conseil du LIFO.